



Para

Michna 1 - Chapitre 4

פֶּרֶת חֲטָאת שֶׁשְּׁחָטָהּ שְׁלֵא לְשִׁמָּה, קִבֵּל וְהִזָּה שְׁלֵא לְשִׁמָּה, אוֹ
לְשִׁמָּה וְשְׁלֵא לְשִׁמָּה, אוֹ שְׁלֵא לְשִׁמָּה וְלְשִׁמָּה, פְּסוּלָהּ. רַבִּי
אֶלִיעֶזֶר מַכְשִׁיר. וְשְׁלֵא רְחוּץ יָדַיִם וּרְגָלַיִם, פְּסוּלָהּ. רַבִּי אֶלִיעֶזֶר
מַכְשִׁיר. וְשְׁלֵא בְכֹהֵן גָּדוֹל, פְּסוּלָהּ. רַבִּי יְהוּדָה מַכְשִׁיר. וּמַחֲסֵר
בְּגָדִים, פְּסוּלָהּ {ב}. וּבְכָלִי לָבָן הֵיטָה גַּעֲשִׁית:

Une vache 'atat rituelle qui a été abattue sans intention déterminée, ou dont le sang a été reçu ou aspergé sans intention, ou encore avec intention puis sans intention, ou sans intention puis avec intention, est invalide. Rabbi Eli'ézer la déclare valable. Si cela a été fait sans que les mains et les pieds aient été lavés au préalable, elle est invalide ; Rabbi Eli'ézer la déclare valable. Si le service n'a pas été effectué par le Cohen Gadol, elle est invalide ; Rabbi Yehouda la déclare valable. Si le service n'a pas été accompli avec les vêtements requis, elle est invalide. Elle devait être réalisée en vêtements blancs.



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions